



Gérance du complexe sportif Bil-toki Fiche de poste 2022

La municipalité compte sur le Bil-Toki (demi trinquet et bar restauration rapide) pour affirmer et renforcer l'animation du village dans un esprit de convivialité. Elle souhaite un lieu sportif, festif et culturel (lieu vivant, ouverture vers les associations). Pour ce faire un **appel à candidature pour la gérance** de ce lieu est lancé le **5 octobre 2022**, le complexe sera **disponible** à l'issue des travaux de réhabilitation au **premier trimestre 2023**.

Activités

- Animer le fonctionnement quotidien des installations sportives.
- Créer des tournois et des projets d'animation.
- Gérer un bar (licence IV) et une restauration rapide.
- Assurer l'entretien (nettoyage) des lieux de restauration et des installations sportives.

Installations

- Un Bil Toki comprenant un bar restauration rapide entièrement rénovée situé au bourg d'Arbonne.
- 1 **salle de service** de **51,80 m²** avec terrasse à aménager.
- 1 **Cuisine** sans équipement de **13,85 m²** (hotte présente)
- 1 **local de rangement** de **20 m²**.
- Toilettes, douches et vestiaires.
- Gradins pouvant accueillir 200 personnes environ.
- ½ Trinquet d'une **surface d'environ 450m²**
- Maintenance des installations réalisée par la mairie (gros travaux) précisée dans contrat (voir détail dans contrat de gérance).

Profil

- **Connaissance de la pelote** (expérience souhaitée).
- **Connaissance du réseau** des joueurs de pelotes appréciée.
- **Compétences et expérience** dans l'organisation et l'animation d'un tournoi.
- **Expérience dans la gestion** d'un bar et ou restaurant.
- **Respect des normes d'hygiène et de sécurité** en matière de restauration et d'installations sportives.
- **Créatif, imaginatif, convivial et esprit d'ouverture** pour participer aux projets communaux ou associatifs (vœux, fêtes des écoles, téléthon ...).
- **Langue basque** appréciée.

Modalités contractuelles

1. Loyer contrat gérance **100€** les **6 premiers mois**, puis **900€** les **6 mois suivants** et **1300€ par mois** à partir de la deuxième année avec un bail précaire de 1 an renouvelable 1 fois puis un bail classique, avec réactualisation du loyer.
2. La cuisine sera équipée par le futur gérant (exception de la hotte)
3. Les charges de fonctionnement (électricité, eau, gaz et nettoyage) sont à la charge du gérant.
4. Le demi trinquet restera à la disposition des écoles : publiques et St-Laurent, gratuitement, pendant les périodes scolaires suivant le tableau annexé qui sera finalisé avec le gérant et les écoles.
5. Le demi trinquet restera à la disposition des associations de pelote du village (Lau Herri, Arbonarrak, Pilota lagun) suivant le tableau annexé qui sera finalisé avec le gérant et les associations précisant les jours et heures de mise à disposition du demi trinquet. La charge financière d'occupation du demi trinquet sera supportée par la commune en fonction du tableau validé définitivement. Tout créneau supplémentaire sera à la charge de l'association.
6. La Commune aura le droit de récupérer la salle du demi trinquet à sa demande, dans la limite de **7 jours par an avec un préavis d'un mois**.
7. **Obligation** d'ouvrir de façon régulière.
8. **Respect de la tranquillité** du voisinage.

Modalité de candidature

Les candidats doivent proposer un projet écrit qui sera présenté devant la commission municipale. Il comportera les points suivants :

- Les animations sur l'année (tournois, soirées, projets ...)
- Les prestations du bar et du restaurant (avec précision sur les types de menus...)
- Les périodes et horaires d'ouverture (mode de fonctionnement du lieu).
- Projet de cuisine avec plans d'implantation.
- Les modalités de communication et de promotion du Bil Toki (publicité, etc.).
- Exemples de services annexes possibles : prêt ou vente de matériel sportifs (pelotes, palas, vêtements sportifs...) ou autre.

Les candidats peuvent déposer leur projet écrit à la mairie au plus tard :

- **le 7 novembre 2022**
- **Contacteur l'accueil de la mairie au 05.59.41.94.66**
- Ou par mail **communication@arbonne.fr**

Planning prévisionnel :

- **Réception des candidatures + projet => 7 novembre 2022**
- **Audition des candidats** par la commission => **deuxième quinzaine novembre 2022**
- **Choix du gérant début décembre.**
- Début du contrat gérance début **mars 2023** (à l'issue de la livraison des travaux)